

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 AVRIL 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	21
De votants	23

OBJET
N° 2023-4-13

Règlement intérieur des
salles communales - Modifications

L'an deux mille vingt trois, le treize avril, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-USELDINGER-M.LAPUH-Mmes PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

Excusés :

M.CANON ayant donné pouvoir à M.SAUVLET
M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.SULLI

Absentes : Mmes RUETTE-TYDEK -FONDEUR

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire rappelle aux élus présents que dans sa séance du 29 Septembre 2008, le Conseil Municipal avait modifié le règlement d'occupation des trois salles municipales.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 17 avril 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 4 avril 2023.



Aujourd'hui, il convient de tenir compte de certaines évolutions et de modifier le contenu du règlement en conséquence, notamment les articles 1, 4 et 9.

Le Maire donne lecture du règlement modifié.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE les modifications énoncées des articles 1, 4 et 9 du règlement d'occupation des salles municipales.

PRECISE que les autres articles sont inchangés.

AUTORISE le Maire à signer le règlement modifié.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

Le 14/04/2023

Application agréée E.legalite.com